REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 29 août 2019 portant cessation de fonctions (régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional de la cour d'appel de Lyon

NOR: JUSB 1925590 A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1^{er} octobre 2019, mis fin aux fonctions de Madame Régine BERTHIER, secrétaire administrative, en sa qualité de régisseuse titulaire au service administratif régional de la cour d'appel de Lyon.

Article 2

Il est, à compter du 1^{er} novembre 2018, mis fin aux fonctions de Madame Aline DINH, adjointe administrative, en sa qualité de régisseuse suppléante au service administratif régional de la cour d'appel de Lyon.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Lyon, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 29 août 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice, Par délégation la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

Aude TORCHY